

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 SEPTEMBRE 2018

Présents : Flore THEROND – Pascal FRAZZONI – Patrick BOSC - Rolland MEJEAN – Marie-Aude SAINT-PIERRE – Lydie MAURIGE – Claude BEAU – Marthe PEDULLA

Absent : Guillaume BELLATON

La séance débute à 18 h 00. Les points suivants ont été abordés :

1° Les travaux du Pont Monument

Les travaux prévus de la phase 2 devraient se terminer le 15 octobre prochain. Le Pont Monument sera remblayé et sa remise en service sera possible dès le 26 septembre prochain. Le démontage du pont provisoire sera effectué début octobre. La dernière phase (phase 3) de restauration du Pont Monument sera réalisée de mai à octobre 2019.

2° Les travaux de la passerelle de Blajoux

La passerelle de Blajoux a été entièrement détruite. La construction de deux piles côté Blajoux et également de deux piles côté Chadenède est en cours. Les travaux devraient s'achever au plus tard le 15 octobre prochain.

La nouvelle passerelle mesurera environ 24 m de longueur.

Le chantier sera achevé en totalité dans le courant du mois d'octobre.

3° L'éclairage public sur Quézac et Blajoux

Les travaux sont en cours d'achèvement. 47 candélabres sur la commune représentant un tiers de tous les lampadaires ont été supprimés. Toutes les ampoules restantes ont été changées afin de réduire l'intensité de l'éclairage. L'extinction la nuit aura des horaires différents selon deux périodes soit :

- de 23 heures à six heures l'hiver
- de 24 heures à six heures l'été

4° Le repas communal du 30 septembre à Blajoux

Il y a lieu de prévoir l'installation d'un barnum devant la salle des fêtes de Blajoux pour y servir l'apéritif. Les cantonniers devront installer les tables, et amener les boissons. L'animation sera assurée par l'association TUTTI QUANTI.

5° L'organisation du Noël des enfants

Lydie MAURIGE se charge de l'organisation. Elle propose de ne plus faire un cadeau individuel à chaque enfant mais un panier de friandises pour chacun. Comme chaque année, il y aura un spectacle et un goûter pour clôturer l'après-midi. L'arbre de Noël se déroulera à Blajoux. La date sera fixée ultérieurement en fonction des disponibilités des animateurs choisis.

6° Les 160 km et notre participation à la remise des prix

La municipalité a été conviée à la remise des prix des 160 km de Florac. Mme THEROND étant retenue par d'autres engagements, Mr Patrick Bosc, adjoint et membre du SMEMQI représentera la commune le dimanche 23 septembre.

La séance est levée à 20 h 00